

Quatrième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 728 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 560 M\$ reflétait les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, qui reflétaient les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires. Nous avons par ailleurs enregistré des résultats défavorables au chapitre de la morbidité, essentiellement aux États-Unis.

Troisième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 737 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des marchés des actions, des taux d'intérêt et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 639 M\$ reflétait la hausse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 480 M\$ enregistré au deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 554 M\$ reflétait les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, essentiellement aux Garanties collectives de la FSL États-Unis, plus particulièrement dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes, et les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit.

Premier trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 540 M\$ enregistré au premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt et des marchés des actions, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 582 M\$ reflétait l'incidence favorable d'importantes activités de placement et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.

L. Mesures financières non définies par les IFRS

i. Mise à jour des mesures non définies par les IFRS

À partir de 2017, nous avons cessé de présenter le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, afin de simplifier notre utilisation de mesures non définies par les IFRS. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

ii. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière. L'incidence des marchés des actions comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière.
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.
- c) les autres ajustements :
 - i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;

- ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
- iii) les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
- iv) d'autres éléments inhabituels ou exceptionnels.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les IFRS. La rubrique K, « Information financière supplémentaire - 3 - Rentabilité du quatrième trimestre de 2017 », du présent rapport de gestion présente un rapprochement de notre bénéfice sous-jacent net et de notre bénéfice net déclaré pour le quatrième trimestre de 2017 et de 2016.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|---------------|--------|--------|
| Bénéfice net déclaré | 2 149 | 2 485 | 2 185 |
| Incidence des marchés des actions | | | |
| Incidence des variations des marchés des actions | 68 | 62 | (99) |
| Incidence du risque de corrélation | (6) | (11) | (29) |
| Incidence des marchés des actions | 62 | 51 | (128) |
| Incidence des taux d'intérêt | | | |
| Incidence des variations des taux d'intérêt | (79) | 45 | 3 |
| Incidence des variations des écarts de taux | (54) | (41) | 33 |
| Incidence des variations des écarts de swap | (24) | 30 | 29 |
| Incidence des taux d'intérêt ¹⁾ | (157) | 34 | 65 |
| Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement | 88 | 22 | 20 |
| Incidence des marchés ³⁾ | (7) | 107 | (43) |
| Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{2), 3)} | 81 | 45 | (9) |
| Autres ajustements : | | | |
| Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture | (16) | (5) | 21 |
| Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS | (81) | 30 | (9) |
| Acquisitions, intégrations et restructurations | (123) | (27) | (80) |
| Total des autres ajustements | (220) | (2) | (68) |
| Réforme fiscale américaine ²⁾ | (251) | — | — |
| Bénéfice net sous-jacent | 2 546 | 2 335 | 2 305 |
| Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars) | 3,49 | 4,03 | 3,55 |
| Incidence des marchés (en dollars) | (0,01) | 0,18 | (0,07) |
| Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars) | 0,13 | 0,07 | (0,01) |
| Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars) | (0,03) | (0,01) | 0,03 |
| Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars) | (0,13) | 0,05 | (0,01) |
| Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars) | (0,20) | (0,04) | (0,13) |
| Réforme fiscale américaine (en dollars) | (0,41) | — | — |
| Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars) | (0,01) | (0,02) | (0,02) |
| Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars) | 4,15 | 3,80 | 3,76 |

1) Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

2) Le montant de (251) M\$ au titre de la réforme fiscale américaine inclut un montant de (288) M\$ [(444) M\$ avant impôt] lié aux modifications des hypothèses et mesures de la direction qui est exclu du montant de 81 M\$ au titre des modifications des hypothèses et mesures de la direction.

3) Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|-------|-------|-------|
| Bénéfice net déclaré (après impôt) | 2 149 | 2 485 | 2 185 |
| Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) : | | | |
| Incidence des marchés ¹⁾ | (79) | 67 | 9 |
| Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1), 2)} | (61) | 10 | (54) |
| Autres ajustements ¹⁾ | (297) | (40) | (85) |
| Réforme fiscal américaine ²⁾ | (444) | — | — |
| Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) | (881) | 37 | (130) |
| Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent | 484 | 113 | 10 |
| Bénéfice net sous-jacent ³⁾ (après impôt) | 2 546 | 2 335 | 2 305 |

1) Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Le montant de (444) M\$ (avant impôt) au titre de la réforme fiscale américaine est présenté de façon distincte, et il est exclu du montant de (61) M\$ (avant impôt) lié aux modifications des hypothèses et mesures de la direction.

3) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectif prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale. Le montant total de l'incidence fiscale est tributaire de deux éléments : si les ajustements au titre du bénéfice sous-jacent net augmentent et si les réductions du bénéfice avant impôt se sont produites dans des territoires à taux d'imposition élevé ou faible.

iii. Mesures additionnelles non définies par les IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes par action versés sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives et les souscriptions d'assurance-vie individuelle de la Division International. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelles et collectives réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des organismes de placement collectif d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution bancaires. Les souscriptions de Gestion d'actifs FSL comprennent les souscriptions (rentrées) brutes provenant des particuliers et des clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

| (en millions de dollars) | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|---------|---------|---------|
| Produits | 29 334 | 28 573 | 19 274 |
| Ajustement au titre du change | (372) | — | (349) |
| Ajustement au titre de la juste valeur | 2 603 | 2 233 | (1 961) |
| Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada | (3 026) | (2 758) | (4 684) |
| Produits ajustés | 30 129 | 29 098 | 26 268 |

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

| (en millions de dollars) | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|---------|---------|---------|
| Primes et versements | 164 680 | 158 459 | 136 150 |
| Ajustement au titre du change | (2 828) | — | (3 855) |
| Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada | (3 026) | (2 758) | (4 684) |
| Primes et versements ajustés | 170 534 | 161 217 | 144 689 |

Ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives de la FSL États-Unis. Ce ratio nous permet d'expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui exprime le bénéfice net sous-jacent des Garanties collectives de la FSL États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées par cette dernière. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes pour les quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos comptes consolidés de résultat, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des monnaies étrangères.

Plusieurs mesures financières définies par les IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent rapport de gestion, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique D, « Rentabilité – Comparaison entre 2017 et 2016 », du présent rapport de gestion.

La note 10.A de nos états financiers consolidés annuels présente l'incidence avant impôt des modifications apportées aux méthodes et hypothèses à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats.

Selon le rapport de gestion, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt). Selon les états financiers consolidés annuels, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la compagnie. Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

| (en millions de dollars) | 2017 | 2016 | 2015 |
|--|-------|-------|-------|
| Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt) ¹⁾ | 173 | (35) | (311) |
| À déduire : titulaires de contrat avec participation ^{2), 7)} | 181 | 181 | 30 |
| Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt) | (8) | (216) | (341) |
| À déduire : impôt | (51) | (114) | (79) |
| Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt) | 43 | (102) | (262) |
| À ajouter : mesures de la direction (après impôt) ³⁾ | (243) | 153 | 214 |
| Autres (après impôt) ⁴⁾ | (7) | (6) | (2) |
| Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{5), 6), 8)} | (207) | 45 | (50) |

1) La note 10.A de nos états financiers consolidés annuels présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Le montant présenté dans le tableau ci-dessus représente l'incidence sur le résultat attribuable aux actionnaires liée au montant présenté à la note 10.A de nos états financiers consolidés annuels.

2) Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

3) Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs. Au deuxième trimestre de 2017, les mesures de la direction ont surtout touché la FSL États-Unis, et elles avaient principalement trait à l'incidence prévue de la reprise de certains traités de réassurance et des coûts de réassurance prévus à l'égard de certains autres traités.

4) Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.

5) Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

6) L'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent à la rubrique D, « Rentabilité – Comparaison entre 2017 et 2016 », du présent rapport de gestion.

7) Pour 2017, il est tenu compte d'une mise à jour concernant l'assurance-vie individuelle avec participation à la FSL Canada afin de refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité au premier trimestre de 2017, ainsi que d'une diminution de 46 M\$ attribuable à la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017.

8) Au cours de 2017, l'incidence d'une augmentation de 81 M\$ sur le bénéfice net déclaré est présentée à titre d'ajustement dans le calcul du bénéfice net sous-jacent au poste Modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence sur le bénéfice net déclaré d'une diminution de 288 M\$ (444 M\$ avant impôt) liée aux

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non définies par les IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des organismes de placement collectif, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos comptes consolidés de résultat permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

M. Questions liées à la comptabilité et au contrôle

1. Méthodes et estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables et actuarielles sont expliquées aux notes 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2017. La direction devra poser des jugements en se basant sur des hypothèses ou des estimations pouvant reposer, dans certains cas, sur des éléments de nature incertaine en vertu de ces méthodes. Les estimations dont il est fait état ci-dessous sont jugées particulièrement importantes pour la compréhension de notre performance financière. Dans le cadre du processus de contrôle et de communication de l'information financière, les jugements que pose la direction en se basant sur des hypothèses ou des estimations sont examinés périodiquement par les auditeurs indépendants et par d'autres conseillers indépendants. Les méthodes comptables faisant appel à des estimations sont appliquées de manière cohérente pour établir nos résultats financiers.

Prestations versées aux titulaires de contrat

Généralités

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constituent, avec la valeur estimative des primes et des produits nets tirés des placements futurs, les sommes estimées nécessaires à la couverture des sinistres à régler, ainsi que de la valeur estimative des prestations, des participations attribuées aux titulaires de contrat, des impôts (autres que les impôts sur le résultat) et des charges à verser relativement aux contrats d'assurance en vigueur.

La détermination des passifs relatifs aux contrats d'assurance nécessite l'établissement d'hypothèses en ce qui concerne les taux de mortalité et de morbidité, les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les taux d'intérêt, le rendement des marchés des actions, l'insuffisance de l'actif, l'inflation, les charges et d'autres facteurs tout au long de la durée de vie de nos produits. La plupart de ces hypothèses ont trait à des événements susceptibles de se produire dans un avenir lointain. Les hypothèses nécessitent un jugement important et doivent être examinées sur une base régulière et modifiées au besoin.

Nous utilisons les hypothèses les plus probables à l'égard des résultats techniques futurs et appliquons des marges pour écarts défavorables afin de tenir compte de l'incertitude relativement au choix des hypothèses les plus probables. Le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à l'application des marges pour écarts défavorables par rapport aux hypothèses les plus probables est appelé « provision pour écarts défavorables ».

Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables se veulent des estimations actuelles et neutres des résultats attendus, comme le prévoient les normes de pratique actuarielle canadiennes. Le choix des hypothèses les plus probables tient compte du contexte actuel, des données antérieures de la Compagnie ou du secteur, du lien entre les résultats passés et les résultats futurs prévus, de l'antisélection, de la relation entre les hypothèses ainsi que d'autres facteurs pertinents. Dans le cas des hypothèses sur des questions d'ordre économique, les actifs soutenant les passifs et la politique prévue pour la gestion de l'actif et du passif constituent des facteurs pertinents.

Marges pour écarts défavorables

Le niveau approprié de marge pour écarts défavorables à l'égard d'une hypothèse est déterminé en fonction des normes de pratique actuarielle canadiennes. Pour la plupart des hypothèses, la fourchette standard des marges pour écarts défavorables s'établit entre 5 % et 20 % de l'hypothèse la plus probable. L'actuaire fixe la marge à l'intérieur de cette fourchette en fonction d'un certain nombre de facteurs liés à l'incertitude dans la détermination de l'hypothèse la plus probable. Le degré d'incertitude, et par conséquent la marge établie, variera selon l'hypothèse, la branche d'activité et d'autres facteurs. Les facteurs favorisant le choix d'une marge dans la partie supérieure de la fourchette comprennent ceux qui suivent :

- La crédibilité des résultats de la Compagnie d'un point de vue statistique est trop faible pour constituer la source principale de données pour établir l'hypothèse la plus probable.
- Les résultats futurs sont difficiles à estimer.